

Politique culturelle

*Un choix
naturel pour
la famille*



Rôles et intervenants

La municipalité agit à titre de maître d'œuvre en mettant sur pied une table de concertation réunissant les différents acteurs du milieu; artistes, artisans, organismes, partenaires.

Avec l'aide de ces intervenants, un plan d'action est périodiquement mis à jour afin d'optimiser les objectifs énoncés à travers la politique culturelle.

Le rôle de la municipalité est, dans un premier temps, d'agir à titre de promoteur afin de donner lieu à différentes idées, différentes situations menant à la réalisation des objectifs. Par la suite, une fois les actions bien définies, le rôle des intervenants municipaux est de dynamiser, de soutenir les différentes actions entreprises par les acteurs, le tout dans le but de ne pas perdre de vue les objectifs à atteindre.

En tout temps, la municipalité est présente et suit de près les développements. Les acteurs du milieu peuvent compter sur l'appui majeur des intervenants municipaux à chaque étape de réalisation des projets mis de l'avant dans le but de rendre à la culture la place qui lui revient !



Services communautaires

191, route 338 • Coteau-du-Lac
Tél. : (450) 763-2398

MEMBRES DU COMITÉ

Hector Besner, Société d'histoire de Coteau-du-Lac

Louise Laventure, bibliothèque Jules-Fournier

Yvon Duranleau, artiste professionnel

Julie Duranleau, arts de la scène

Michel Beauvilliers, Société d'histoire de Coteau-du-Lac

Daniel Beaudin, Site historique national de Coteau-du-Lac

André-Gilles Sauvé, conseiller municipal

Gilles Besner, directeur des services communautaires et du développement municipal

Andrée Julien, directrice adjointe des services communautaires et du développement municipal

Orientations générales



RENDRE LA CULTURE PLUS ACCESSIBLE (suite)

En organisant des événements et des manifestations culturelles publics :

- Organiser des expositions, des thématiques culturelles afin de créer des rencontres entre les artistes du milieu ainsi que pour faire connaître le travail artistique;
- Miser sur la publicité des événements culturels;
- Donner, à la bibliothèque, une place de choix en y intégrant une salle d'exposition et de conférence ;
- Mettre sur pied des différents concours : « La relève », concours de théâtre, concerts régionaux, etc...

2005	2006	2007	Priorité	Impact financier
	✓	✓	2	Mineur
✓	✓	✓	1	Mineur
		✓	2	Majeur
✓	✓	✓	2	Mineur

DÉVELOPPER LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT

En misant sur la promotion, la concertation et en stimulant l'interaction entre les intervenants culturels :

- Permettre la rencontre d'intervenants culturels et créer des occasions de diffuser la culture;
- Encourager les échanges entre artistes des villes voisines et nos artistes locaux;
- Joindre différents comités culturels de notre territoire.

✓	✓	✓	2	Nul
✓	✓	✓	3	Nul
✓	✓	✓	3	Nul

En reconnaissant le bénévolat, le mécénat et l'implication du milieu des affaires comme moteurs indispensables à la vie culturelle :

- Rencontrer le milieu des affaires afin de créer un partenariat par la mise sur pied d'un programme de subvention et de reconnaissance des arts;
- Intensifier la concertation et la collaboration avec les établissements scolaires du territoire afin de faciliter l'accès aux jeunes à des premières expériences culturelles.

2005	2006	2007	Priorité	Impact financier
	✓		3	Nul
✓	✓	✓	3	Nul

INFORMER ET DIFFUSER LES ACTIONS CONCRÈTES

En dotant la municipalité d'une stratégie de communication témoignant de l'importance qu'elle accorde à la culture :

- Inclure, dans le plan de communication de la municipalité, une touche artistique rappelant ainsi que la culture fait partie de la vie des citoyens;
- Mentionner, le plus souvent possible, l'existence d'une politique culturelle afin de ne pas perdre de vue les objectifs visés par cette dernière.

✓	✓	✓	3	Nul
✓	✓	✓	2	Nul

En offrant aux citoyens un outil de communication ayant pour but de diffuser les événements culturels :

- Inclure, à l'intérieur de nos outils de promotion, une section réservée uniquement à la culture et à la programmation culturelle;
- Distribuer, à chaque événement culturel, une publicité spéciale à chaque résidence.

✓	✓	✓	3	Nul
✓	✓	✓	2	Mineur

En mettant sur pied un outil qui viserait à accroître la visibilité de la culture et de ses acteurs :

- Ériger un tableau afficheur où les événements culturels seraient publicisés ainsi que « Les bonnes nouvelles culturelles » à proximité du centre de rassemblement culturel.

		✓	1	Majeur
--	--	---	---	--------

MOT DU MAIRE

La municipalité de Coteau-du-Lac est fière de présenter sa « *Politique culturelle* ». Pour atteindre cet objectif, le comité culturel s'est remémoré les gestes posés par nos ancêtres, s'est questionné au sujet des besoins immédiats des citoyens et, s'est fixé des buts à atteindre pour les années à venir. Ces recherches ont donné naissance au texte de la « *Politique culturelle* » qui se veut une piste à emprunter pour que les artistes, artisans, organismes culturels y trouvent leur compte avec, comme but ultime, la diffusion des arts et de la culture pour le bienfait des coteaulacois !

La politique, que nous avons adoptée, se veut un document que nous espérons complet. Tous les objectifs et axes d'intervention ont été analysés, dans le but de répondre aux besoins culturels de tous les membres de notre communauté pour que tous se sentent visés par la mise en œuvre de cette politique.

Outre une mission bien claire : donner à la culture la place qui lui revient, ces énoncés ouvrent la porte à de multiples interventions culturelles qui seront réalisées graduellement et en complémentarité. Ce que permet cette politique, c'est d'étudier chaque geste posé afin de les réaliser au moment opportun et de s'assurer que chaque action réponde bien aux objectifs visés par cette « *Politique culturelle* ».

C'est un moment que nous attendions depuis longtemps et nous sommes prêts à évoluer et à poser les gestes culturels qu'une telle politique impose !

L'avenir culturel est prometteur à Coteau-du-Lac. Allons de l'avant !

Robert Sauvé
Maire de Coteau-du-Lac



SERVICES COMMUNAUTAIRES

C'est avec grand plaisir que j'ai participé à la rédaction de cette politique culturelle ! Je tiens à remercier le comité culturel pour sa grande collaboration et son implication.

La rédaction d'une politique culturelle se veut un exercice de réflexion et de projection dans le but d'y intégrer des actions qui répondent pleinement aux besoins des citoyens de notre milieu. Chaque politique doit tenir compte du patrimoine vécu en y intégrant des objectifs, des visions pour les années à venir.

L'adoption de cette politique est le point de départ vers une vie culturelle riche et représentative des artisans, artistes et organismes culturels coteaulacois.

L'avenir culturel est prometteur à Coteau-du-Lac et nous sommes prêts à relever ce défi si important qui contribue au développement d'une saine communauté.

Andrée Julien
Directrice adjointe des Services communautaires et développement municipal
et responsable des dossiers culturels.



Politique culturelle

MISSION ET POSITIONNEMENT

L'élaboration d'une politique culturelle se veut un travail de réflexion, de positionnement, de reconnaissance des gestes passés. On se doit de tenir compte des archives, des outils, du patrimoine bâti, du savoir-faire développé par les ancêtres de la communauté constituant ainsi le fond culturel d'une communauté. Les richesses naturelles, le territoire, l'aspect physique et géographique d'une région jouent tous un rôle primordial à l'élaboration d'une piste culturelle qui sera le sentier à emprunter pour des dizaines d'années à venir.

En dotant notre municipalité d'une politique culturelle, nous traçons la voie à tous gestes culturels présents et à venir. La planification, l'organisation, les décisions seront orientées en fonction de cette voie qui évoluera vers un but commun : « Donner à la culture la place qu'elle mérite ! » Cette politique justifiera certaines décisions autant dans le choix des orientations culturelles que dans l'aménagement du territoire, des choix architecturaux et des aménagements physiques.

La municipalité tient à optimiser le cadre de vie des citoyens en leur offrant la possibilité de vivre des expériences culturelles auxquelles ils aspirent en leur garantissant l'accessibilité aux services collectifs mis en place pour répondre à leurs aspirations.

La Municipalité de Coteau-du-Lac entend consolider et développer la culture de façon à permettre l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, de même que l'affirmation et l'enrichissement de l'identité collective. Les gestes posés reflèteront le milieu et les citoyens seront fiers de vivre à Coteau-du-Lac !

PRINCIPES DIRECTEURS

La municipalité de Coteau-du-Lac désire mettre en valeur les principes suivants :

- La culture doit jouer un rôle essentiel à la qualité de vie de ses citoyens;
- La municipalité désire encourager la pratique culturelle de ses citoyens tant enfants, adolescents qu'adultes en offrant des opportunités pour tous;
- La collaboration, la participation et l'implication des artistes, artisans, intervenants, organismes culturels est primordiale à la vie de notre municipalité;
- Le patrimoine bâti, acquis avec les années, doit être préservé et adapté aux besoins des groupes et organismes culturels afin de répondre à la nouvelle vision culturelle municipale;
- Le volet concertation et partenariat doit être exploité et doit tenir compte de nos besoins tout en explorant la possibilité d'association avec les gens du milieu, les différents organismes culturels, présents et futurs dans le but de favoriser un arrimage avec les entreprises commerciales situées sur le territoire de notre municipalité;
- L'implication des organismes culturels ainsi que des citoyens est essentielle pour que les gestes posés, présents et à venir, illustrent bien les besoins de notre collectivité.

AXES D'INTERVENTION

En élaborant la politique culturelle, la municipalité désire mettre l'emphase sur les axes suivants :

- Affirmer l'identité culturelle des citoyens;
- Dynamiser le développement culturel;
- Rendre la culture plus accessible;
- Développer la concertation et le partenariat;
- Informer et diffuser les actions concrètes auprès de la population.

AFFIRMER L'IDENTITÉ CULTURELLE

En consolidant les acquis :

- Restaurer le noyau villageois;
- Réorganiser les infrastructures du Parc Wilson, au cœur de notre municipalité, en restaurant les bâtiments afin qu'ils répondent aux besoins actuels et futurs de notre programmation culturelle;
- S'assurer que l'aménagement des équipements municipaux, utilisés à des fins culturelles, soit approprié et réponde aux lignes directrices énoncées par la politique culturelle;
- Protéger l'intégrité architecturale et visuelle des bâtiments anciens et des futurs bâtiments par l'adoption d'un P.I.A.;
- Identifier les rues, les parcs, les cours d'eau

2005	2006	2007	Priorité	Impact financier	
	✓	✓	1	Majeur	
		✓	✓	1	Majeur
✓	✓	✓	1	Mineur	
	✓	✓	1	Mineur	
✓	✓	✓	2	Mineur	

En privilégiant les domaines culturels les plus caractéristiques de notre milieu :

- S'inspirer des goûts et intérêts des citoyens afin de développer une programmation culturelle fidèle aux attentes des citoyens;
- Mettre de l'avant une consultation publique permettant aux citoyens d'émettre leurs goûts, aspirations et attentes face à la politique culturelle pour que le taux de participation soit au maximum;
- Axer notre offre de service vers la famille en créant une programmation fidèle à l'image de notre communauté;

✓	✓	✓	1	Nul
✓	✓	✓	2	Nul
✓	✓	✓	1	Nul

- Évaluer la programmation offerte aux citoyens pour que celle-ci corresponde à leurs attentes.

2005	2006	2007	Priorité	Impact financier
✓	✓	✓	3	Nul

En mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel de notre milieu :

- Développer l'attrait pour les cours d'eau qui nous entourent;
- Donner accès au fleuve par la création d'activités nautiques de toutes sortes dans le but de découvrir les rives et les îles de notre territoire;
- Développer un partenariat avec la municipalité des Cèdres, le comité « Piste cyclable Soulanges » et la région intermunicipale du Canal Soulanges afin d'animer l'ancien Pouvoir des Cèdres par des visites guidées et de l'interprétation historique;
- Se doter d'une politique d'intégration des arts à l'architecture pour des projets publics ou privés;
- Identifier les nombreux cours d'eau qui enjolivent notre territoire;
- Ériger un mur à l'intérieur du « Site historique national » relatant la vie au Fort de 1770 à 1815.

✓	✓	✓	2	Majeur
		✓	3	Mineur
	✓		3	Mineur
	✓		2	Nul
		✓	3	Mineur
		✓	3	Mineur

Orientations générales



AFFIRMER L'IDENTITÉ CULTURELLE (suite)

En animant le patrimoine bâti naturel, historique et archéologique pour le bénéfice de la population et des visiteurs :

- Bâtir, avec l'aide de la société d'Histoire de Coteau-du-Lac, un circuit patrimonial à travers le bâti naturel, historique et archéologique;
- Associer le site national historique du Fort de Coteau-du-Lac à travers nos démarches;
- S'impliquer dans la sauvegarde et la restauration des monuments de la famille Seigneuriale afin que celui-ci devienne « Monument historique »;
- Créer un circuit patrimonial ponctué de panneaux d'interprétation. Ce circuit pourrait être intégré à notre site Internet;
- Participer au renouvellement du plan directeur de Parc Canada;
- Donner accès au site du Manoir De Beaujeu par l'aménagement d'un sentier pédestre.

2005	2006	2007	Priorité	Impact financier
	✓		2	Mineur
✓	✓	✓	3	Nul
✓			2	Mineur
	✓		2	Mineur
	✓		1	Nul
		✓	3	Majeur

DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

En encourageant la création :

- Se doter d'une politique favorisant l'achat d'œuvres d'artistes locaux;

✓	✓	✓	3	Mineur
---	---	---	---	--------

- Offrir un soutien financier en remettant des bourses aux artistes de Coteau-du-Lac qui se démarquent par leurs créations et leur originalité;
- Réserver une place de choix aux arts à l'intérieur de communiqués, lors de cérémonies ou à l'occasion de rassemblements.

2005	2006	2007	Priorité	Impact financier
		✓	3	Mineur
✓	✓	✓	2	Nul

En favorisant la diffusion et la visibilité des créateurs :

- Placer en évidence, dans l'aménagement des lieux publics municipaux, autant intérieurs qu'extérieurs, des œuvres d'art d'artistes de notre municipalité;
- Donner la chance aux acteurs de se faire voir de la population par l'exposition de leurs œuvres à diverses occasions durant l'année;
- Créer une œuvre collective d'artistes afin de publiciser des expositions.

	✓	✓	1	Mineur
✓	✓	✓	2	Nul
		✓	3	Nul

En s'associant à des groupes et organismes qui contribuent au développement culturel :

- Mettre sur pied des organismes absents de notre milieu : Cercle des Fermières, Guilde des tisserands, etc....
- S'inscrire et participer aux rencontres du regroupement « Villes et villages d'art et de patrimoine ».

✓	✓	✓	2	Mineur
✓	✓	✓	1	Mineur

En favorisant l'émergence des jeunes talents :

- Offrir aux jeunes des opportunités de cours et ateliers ayant comme objectifs de développer leur créativité;

✓	✓	✓	1	mineur
---	---	---	---	--------

Orientations générales

DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (suite)

- Créer un lieu de rassemblement pour les jeunes artistes afin de consolider le sentiment d'appartenance;
- Créer un bottin des artistes coteauvalcois ainsi que mettre sur pied un regroupement d'artistes;
- Créer une page artistique dans la revue municipale et sur le site Internet;
- Créer un tableau d'honneur qui servirait à afficher les bonnes nouvelles culturelles.

2005	2006	2007	Priorité	Impact financier
		✓	2	Mineur
	✓		3	Mineur
✓	✓	✓	2	Nul
		✓	3	Mineur

En facilitant la tâche des créateurs :

- Reconnaître le travail de chacun des créateurs en étant à l'écoute de leurs besoins et aider à la réalisation de ceux-ci dans la mesure du possible;
- Démontrer que le travail des créateurs est important pour le développement d'une communauté;
- Soutenir les artistes et artisans par le prêt de locaux adéquats, facilitant ainsi la création et la diffusion des arts.

✓	✓	✓	2	Nul
✓	✓	✓	2	Nul
✓	✓	✓	2	Mineur

RENDRE LA CULTURE PLUS ACCESSIBLE

En créant des lieux culturels rassembleurs :

- Restaurer et moderniser le Pavillon Wilson, situé au cœur de notre municipalité. Ce centre culturel où se rassembleraient les artistes afin de créer et d'échanger entre eux, servirait également à la diffusion des arts de la scène et serait l'hôte d'expositions et de vernissages divers;

	✓	✓	1	Majeur
--	---	---	---	--------

- Créer des locaux pouvant accueillir les organismes diffuseurs de cours et d'ateliers culturels en aménageant le centre communautaire de manière à répondre d'avantage à nos besoins;
- Agrandir la bibliothèque afin de la doter d'une salle d'exposition, d'un espace adéquat pour favoriser la consultation sur place de divers documents et aussi, dans le but d'enrichir la collection de volumes de toutes sortes.

2005	2006	2007	Priorité	Impact financier
	✓	✓	1	Majeur
		✓	1	Majeur

En suscitant la participation de la population à la vie culturelle du milieu :

- Créer un comité culturel, formé de citoyens et de partenaires culturels, responsable de l'évaluation des gestes posés par la municipalité;
- Effectuer des sondages d'opinion auprès des citoyens;
- Inviter, le plus souvent possible, les citoyens à participer à divers événements culturels et à s'impliquer à l'organisation de ceux-ci.

✓	✓	✓	2	Nul
	✓		3	Mineur
✓	✓	✓	3	Nul

En encourageant les loisirs culturels :

- Maintenir, au plus bas niveau, les frais exigés pour la pratique d'activités culturelles;
- Toucher un éventail très large d'activités dans le but de faire découvrir des nouvelles notions artistiques à toute la population.

✓	✓	✓	2	Mineur
✓	✓	✓	2	Nul